

RÉPONSE À L'ENGAGEMENT N° 1

Référence : E-1 (ACIG), Notes sténographiques du 28 septembre 2022.

Demande : Déposer en format Excel le tableau de la page 6 de [C-ACIG-0126](#) avec les formules et hypothèses.

Réponse : Veuillez consulter le fichier Excel en pièce jointe. La seule correction que l'ACIG souhaite faire concerne le facteur d'émission du gaz naturel fossile. Un facteur de 1,189 T éq. CO²/1000 m³ a été utilisé, alors que notre référence indique un facteur de 1,889 T éq. CO²/1000 m³(référence à retenir).

La correction apportée au facteur d'émission du gaz naturel, ne change toutefois pas les constats.